

## **Amender les CGAA / CQL / Contrat cadre entrepôt des distributeurs**

### **LES OBJECTIFS DU PROGRAMME**

**Analyser les conditions logistiques de vos clients afin d'établir des recommandations dans le process de « protestations »**

**Acquérir les grands mécanismes des conditions d'approvisionnement et de logistique pour en faire un levier dans la négociation en ouvrant le champ des contreparties**

**Identifier dans les CGAA les avenants/amendements/lettre de réserve à rédiger permettant rééquilibrer la relation commerciale**

### **LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

- Acquérir les bons réflexes dans la lecture et l'analyse des dérivés des clients et mesurer les impacts dans son compte d'exploitation
- Donner à l'industriel des points-clefs et questions types qu'il doit maîtriser
- Mise en situation d'être soi-même un responsable logistique chez le distributeur
- Remise de modèle type de lettre de réserve

#### **POUR ANCRER LA SESSION**

Fortement conseillé pour valider les acquis, chaque participant ayant suivi une formation pourra être évalué afin de définir les plans d'action dans leur contexte professionnel.

Ces démarches peuvent être complétées par un accompagnement personnalisé centré sur la mise en œuvre de nouvelles compétences.

**Devis à la demande : [nous contacter : i.carrara@arkose.net](mailto:i.carrara@arkose.net)**

**Coaching**

### **NOTRE FORMATEUR**



**Lydie FICHEUX**

*Experte en supply Chain  
Témoign grande distribution*

**POPULATION CONCERNÉE :** Cette formation est destinée aux personnes en relation avec les cellules achats de distributeurs, Directeur Supply Chain, Responsable et Assistant ADV, Responsable approvisionnement et approvisionneurs, Responsable Transport, Comptabilité.

**PREREQUIS :** Connaissance logistique, travailler sur les CGAA, CQL et autres contrats logistiques de ses clients et transporteurs

## PRÉAMBULE

Que connaissons-vous de vos clients ?

**ATELIER DE SENSIBILISATION :** Quiz sur les indicateurs de performance types en logistique

## DÉROULÉ DU PROGRAMME :

- Maîtriser les clauses essentielles des conditions logistiques de vos clients
- Mesurer les responsabilités des acteurs
- Les obligations respectives du donneur d'ordres et du prestataire
- Gérer les risques liés aux conditions logistiques et les enjeux qui en découlent
- Identification des zones de risques
- Clauses considérées comme abusives et comme illicites, sur la base de la notion de déséquilibre significatif introduite par le législateur dans la LME
- Construire les outils de votre crédibilité

## ATELIER PRATIQUE AUTOUR DES FAITS MARQUANTS DES CGAA :

- Décryptage des faits marquants
- Analyse
- Projet de rédaction de la lettre de réserve



23 JANVIER  
25 MARS  
22 AVRIL

2020



DE 9H30  
À 17H30

1 JOUR

7 HEURES  
PRÉSENTIELLES



810,00 € HT  
SUPPORT,  
DÉJEUNER INCLUS



PARIS



QUIZ  
D'ÉVALUATION



QUESTIONNAIRE  
DE SATISFACTION